



Agence nationale de l'évaluation
et de la qualité des établissements
et services sociaux et médico-sociaux

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 17 novembre 2009

SIGNATURE D'UN ACCORD DE PARTENARIAT ENTRE L'ANESM ET LE SOCIAL CARE INSTITUTE FOR EXCELLENCE (UK)

L'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Anesm) et le Social Care Institute for Excellence (SCIE) signeront, mardi 24 novembre 2009, un accord de partenariat d'une durée de 3 ans. La signature officielle aura lieu au siège de l'Anesm, à Saint-Denis.

Le SCIE est l'homologue de l'Anesm au Royaume-Uni. Fondée en 2001, cette organisation caritative indépendante est agréée et financée par le ministère de la Santé et le ministère en charge de l'enfance, de l'enseignement et de la famille ainsi que par les administrations décentralisées du Pays de Galles et de l'Irlande du Nord.

Cet accord vise à définir comment l'Anesm et le SCIE collaboreront, mutualiseront leurs expériences respectives et se feront mieux connaître à travers l'Europe. Il s'appuie sur une mise en commun des connaissances.

Trois représentants du SCIE seront présents pour cette occasion : Allan Bowman, président, Julie Jones, directrice générale et Amanda Edwards, directrice adjointe. L'Anesm sera représentée par son directeur, Didier Charlanne.

Pour les journalistes qui le souhaitent, il est possible d'organiser une interview des signataires de l'accord de partenariat. Pour cela, merci de prendre contact avec les personnes mentionnées ci-après et de préciser si la mise à disposition d'un interprète est nécessaire.

Contacts :

Aurélié Couplier, chargée de communication, aurelie.couplier@sante.gouv.fr, 01 48 13 91 14
Céline David, chargée de communication, celine.david.anesm@sante.gouv.fr, 01 48 13 91 15